



LIVRET DE  
PRESENTATION  
DES BILANS DE  
COMPETENCES

*Cancer et Maladies  
Chroniques Evolutives*

2021

---

# Le Bilan de compétence

## Pour quoi faire ?

Le bilan de compétences conçu spécifiquement pour les patients atteints de cancer ou de maladies chroniques (évolutives ou non) est un dispositif d'accompagnement individuel qui a pour objectif, entre autres, de vous aider à :

- Faire le point sur vos expériences professionnelles et sur vos compétences tout en prenant en compte les conséquences de votre maladie ou de vos traitements.
- Élaborer un ou deux projets professionnels réalistes et en adéquation avec vos contraintes (et, si nécessaire, un projet de formation)
- Étudier vos possibilités de mobilité si cela vous intéresse
- Vous positionner dans un environnement professionnel et sur le marché de l'emploi

Grâce à ces bilans, vous pourrez explorer ce que la maladie vous offre comme nouvelles opportunités et analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations pour mettre en place un projet qui vous correspondra parfaitement. Nous aborderons les problématiques de confiance en soi et de résilience. Un test spécialement conçu pour les patients ayant eu une chimiothérapie vous aidera à découvrir l'impact que le traitement a eu sur vous au niveau cognitif. Vous apprendrez à valoriser vos atouts et construire un argumentaire percutant pour vous réintégrer professionnellement malgré la maladie et ses contraintes! Nous concevrons ensemble un ou deux projets personnalisés, adaptés à votre situation. Vous repartirez avec un plan d'action précis vous ouvrant les portes de votre/vos nouveaux projets professionnels.

Vous êtes actif dans cette démarche. Grâce à l'approche coaching, vous pourrez vous recentrer sur vous-même et vous mettre en action. A la fin du Bilan, une synthèse vous sera remise et vous en serez l'unique propriétaire. Une confidentialité totale vous est garantie concernant l'intégralité du processus et ses livrables.

---

## Pour qui ?

Tout le monde a le droit d'entreprendre un bilan de compétence.

En tant que particulier, vous pouvez choisir de réaliser un bilan de compétence sans en informer votre patron. En tant que salarié, vous pouvez bénéficier d'un Bilan de compétence dans le cadre du plan de formation de votre entreprise ou dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

En tant que salarié en arrêt (longue) maladie, vous avez aussi la possibilité d'en bénéficier après avoir fait le point avec le médecin du travail.

## Les grandes étapes ?

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au maximum de 24 heures et elle se répartit généralement sur 6 à 10 semaines.

La démarche comprend trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

- **Une phase préliminaire** qui a pour objet de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ; définir et analyser la nature de ses besoins ; l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- **Une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ; d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles ; d'évaluer sa résilience et sa confiance en soi et, le cas échéant, de tester ses capacités cognitives, d'évaluer ses connaissances générales pour déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- **Une phase de conclusion** qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ; recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation. Cette phase permet également de concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre du ou des projets.

Durant les trois phases du bilan de compétences, les actions sont menées de façon individuelle.

La phase de conclusion se termine par une présentation au bénéficiaire des enseignements du bilan de compétences.

## Le parcours du bénéficiaire




Nous vous proposons de commencer par un entretien préalable gratuit et sans engagement pour discuter de votre demande et vous présenter notre méthodologie.

Tout au long du bilan de compétence, 6 grands thèmes seront abordés :

1. Analyse du parcours professionnel et personnel : *Entretien d'accueil, domaines/ligne de vie, savoirs/savoir-faire/expériences, compétences, aptitudes, résilience, score de rétablissement, qualités et audit social. Test d'évaluation cognitive (post chimio)*
2. Exploration de l'auto-évaluation : *Valeurs au travail, évaluation de la motivation, conditions de travail et contraintes sanitaires, intérêts professionnels, envies/refus/freins*
3. Acquisition de méthode de collectes d'information : *Portrait professionnel, élaboration d'un référentiel de compétences, projet(s) professionnel(s), enquête de terrain (à élaborer) et activation du réseau*
4. Exploration des informations collectées : *Analyse des écarts, axe de réflexion projet(s)*
5. Analyse des cibles professionnelles : *Plan(s) d'action, préparation de la synthèse*
6. Restitution bilan : *Retour sur le BC, remise de la synthèse*

## Le financement

Le bilan de compétences coûte de 2 000 euros à 2 400 euros selon votre choix.

	<b>MALADIES CHRONIQUES</b>	Vous souffrez d'une maladie chronique? Venez découvrir une approche spécifiquement conçue pour aider les patients atteints de maladies chroniques à aborder leur futur professionnel sereinement (16h)	2000 € TTC	✓
	<b>PATIENTS CANCER</b>	Votre santé est au coeur de nos préoccupations. Venez découvrir des outils spécifiques conçus pour aider les patients atteints de cancer à aborder leur futur professionnel sereinement (16h)	2000 € TTC	✓
	<b>MON CANCER ET MON TRAVAIL</b>	Les séquelles de votre cancer vous obligent à changer de métier ? vos troubles cognitifs vous inquiètent et vous ne savez pas si vous pouvez encore compter sur vos compétences ? Choisissez un accompagnement qui vous permettra de mesurer concrètement le chemin à parcourir et vous guidera jusqu'à la mise en place d'une solution adaptée à vos besoins (20h)	2400 € TTC	✓



En tant que membre de l'ANCRH, **tous nos bilans de compétences sont certifiés Qualiopi et finançables par le CPF**. Il existe différentes façons de faire financer un bilan de compétences : contactez-moi, nous trouverons ensemble la meilleure solution de financement pour vous.

# Informations pratiques

## Les modalités pratiques

Possibilité de faire le Bilan en **visioconférence** ou en **face à face**.

Pour les RV en présentiels, merci de vous rendre (sur RV uniquement) à l'adresse suivante :



**Centre d'affaire REGUS Lyon**

23, Rue Crepet  
69007 LYON

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 18h et un samedi sur deux de 9h à 12h


Les locaux sont adaptés pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à me contacter pour un devis personnalisé ou pour prendre RV.

**Magali DESROCHES**

**Coach consultante certifiée**

**Spécialisée en Bilan de compétence**

 06.63.53.56.39

 [Contact@thehelixproject.com](mailto:Contact@thehelixproject.com)

 [www.thehelixproject.com](http://www.thehelixproject.com)

